

L'importance des noms propres dans le lexique des textes technoscientifiques

Mercedes Eurrutia Cavero
Universidad de Alicante

Objet d'étude d'une discipline spéciale, l'onomastique (du grec *onoma*, nom), dans sa double version, la toponymie et l'anthroponymie, les noms propres sont habituellement éliminés des études linguistiques et terminologiques. Pourtant, l'onomastique est une science complexe et indispensable qui a accumulé des connaissances variées, intéressant les philologues, les historiens et même les spécialistes technoscientifiques. Les premiers travaux sérieux sur les noms de famille sont dus à Albert Dauzat (1877-1945) qui, en pionnier, dégaga les grands principes de cette science. En 1925 il publia *Les noms de famille en France: traité d'anthroponymie française* réédité par Guénégaud en 1977 et plus tard, par Larousse en 1995 (Dauzat 1995). Ses études sont une représentation de l'onomastique traditionnelle centrée sur l'analyse diachronique de noms propres isolés. Plus récemment les deux antipodes de la linguistique française ont présenté des analyses diverses (Brunot, Damourette et Pinchon). Actuellement les lignes de recherche portent plutôt sur l'axe synchronique (*cf.* catalogues de l'ANRT).

Vu la particularité sémantique des noms propres et leur fréquente apparition dans les textes technoscientifiques nous ne voyons pas pourquoi, comme disait Michel Bréal (1832-1915), ils doivent être situés «en dehors de la langue» (Bréal 1924: 35). Nous pensons que cette question doit être réglée de façon à permettre une vue plus complète de la langue technoscientifique. Les noms propres des chercheurs, des inventeurs, des rédacteurs, des organismes, des ouvrages, des localités, des usines, des animaux, etc. envahissent les textes et les discours technoscientifiques, sans parler de leur emploi dans les bibliographies, lieux de concentration de ceux-ci. Voilà une considération qui motive la présente étude au cours de laquelle nous montrerons comment les noms propres, étroitement liés aux noms communs, sont des mots et des syntagmes lexicaux qui ont une manifestation parlée et écrite, et qui appartiennent aux classes lexicales et sont caractérisées par des catégories grammaticales: *ammoniac* est un nom masculin au singulier et *Marie Curie* syntagme nominal au féminin; *Les Baux* est un syntagme nominal, avec un régissant masculin au pluriel.

On trouve souvent des synonymes et des homonymes des noms propres (il y a sept *Villefranche* dans le *Guide bleu de France: Villefranche de Rouergue, Villefranche-sur-Mer, Villefranche-le-Château, Villefranche-sur-Saône...*).

Les noms propres peuvent être internationaux, surtout en ce qui concerne leur manifestation graphique: *Paris*, fr. /pa'ri/, angl. /paeris/, all /pa'ri:s/ (sans indication des différences phonétiques, par exemple).

Ils entrent facilement dans la formation des mots dérivés et composés, et ils se combinent, avec les appellatifs en syntagmes plus compliqués: *géométrie euclidienne, postulat d'Euclide* (Euclide); le *macadam* (revêtement), *macadamiser, macadamisage, macadamisation, démacadamiser* (John L. McAdam); le *diesel* (moteur, véhicule), *diéséliste, diésélisation, diésélification*, le *diesel-électrique* (locomotive) (Rudolf Diesel); *pastorien* ou *pasteurien, pasteuriser, pasteurisation* (Louis Pasteur); la *bauxite, bauxitique* (Les Baux)...

Ils effectuent sans difficulté le passage aux appellatifs et vice versa (le *pasteur* – *Pasteur*).

Pourtant les noms propres ont des propriétés qui les distinguent des appellatifs. Ils sont souvent constitués par des morphèmes ou mots particuliers, dont la forme est peu habituelle dans le reste du lexique. Il y a chez les noms propres au sens strict, neutralisation de l'opposition du nombre et l'emploi réduit des déterminants. Les noms propres de personne qui sont prototypiques de la classe, s'emploient en général sans déterminant, ils ne marquent ni le genre ni le nombre et ils prennent une majuscule à l'écrit mais les cas particuliers abondent: certains noms de ville (*Le Mans, Le Havre, Le Creusot, La Nouvelle-Orléans, La Tour-du-Pin...*) sont précédés d'un article défini et avec les noms de fleuves (*La Loire, La Seine, La Garonne, Le Rhône...*) et de pays (*le Portugal, la France, le Canada...*), le défini est de règle.

L'usage du déterminant est également possible avec les noms propres de personne dans les emplois dits dénominatifs (*Nous avons connu un Philippe Lenard la semaine dernière*), de fractionnement (*Le Félix Hoffmann de 1880 ne vaut pas le Hoffmann de 1897*), exemplaires (*Un William Thomson aurait réagit différemment*), métaphoriques (*Son fils est un vrai Einstein*), quantifiés (*Pierre n'achète que des Bang & Olufsen*) et métonymiques (*François a acheté un Philips*).

Pour ce qui concerne le côté sémantique, Trnka a constaté que «les termes spécialisés se distinguent d'avec les non-termes par le fait que les termes visent une chose générique conçue, ce qui les rapproche des noms propres, qui, eux, réfèrent à un et seulement un individu» (Trnka 1963: 86). L'usage d'un nom propre ne signale aucune autre intention chez le locuteur que de viser un être unique: *Léonard* peut référer à un humain (le célèbre peintre italien), à un animal domestique, à une bourse d'étude, à un bateau, à un programme informatique ou à toute chose ou collection de choses que quelqu'un pourrait ainsi dénommer. Cette conclusion ne concerne, bien

entendu, qu'une partie de noms propres, à savoir, les noms essentiellement uniques. Les noms comme *Villefranche*, susceptible de dénommer plusieurs villes différentes, peuvent être employés au pluriel (les *Villefranche*). Ce type d'ambiguïté qui se situe entre la polysémie et l'homonymie marque la pluralité du nom propre. Pluralité qui permet de regrouper ou non des individus apparentés (les chercheurs célèbres portant le nom *Gutenberg* 1438, *Zeppelin* 1900, *Benz* 1885, *Montgolfier* 1783, *Siemens* 1861, *Watt* 1788, *Roentgen* 1895, *Volta* 1800, *Ramón y Cajal* 1887...). Il y a aussi la création d'un nom propre au singulier qui désigne un groupe de chercheurs: *Agata Mendel* (nom d'un collectif de biologistes généticiens et sociologues), *l'Institut Curie* (fondation créée en 1920 par Marie Curie dans le but de poursuivre la recherche de traitements contre le cancer), *Fondation Charles Darwin* (créée en 1959 sous les auspices de l'UNESCO pour la conservation de la nature (IUCN)...

Les noms propres employés dans le langage technoscientifique appartiennent donc à des référents déterminés de différentes sortes (une personne, un animal ou une chose), réels ou imaginaires, existant naturellement (un élément géographique, un groupe humain...) ou créés par l'homme (une œuvre d'art, un monument, des organismes...).

L'existence d'un choix individuel détermine, d'un point de vue référentiel, une part d'arbitraire dans leur attribution. N'importe quelle entité, n'importe quel ensemble de personnes ou d'objets, peut en principe être désigné à l'aide d'un nom propre: on peut baptiser la voiture, l'ordinateur... Dans ce sens, les noms propres sont tout aussi arbitraires que les noms communs dont ils sont souvent tirés, mais, comme ils sont appelés à désigner des particuliers, ils sont ouverts à une créativité sans limite. L'état civil, les registres de commerce, de navigation, et autres répertoires consignent leurs attributions. Les langues ne contrôlent que leur adaptation (*Germany* en anglais devient *Allemagne* en français, *Alemania* en espagnol) et les dérivés que l'on peut en tirer (*Pasteur* donne *pasteurien*, *pasteurisation*, *pasteurisé* et non *pastourien* ni *pastourisation* ni *pastourisé*).

En terminologie, l'importance des noms propres varie non seulement en fonction du domaine spécialisé d'emploi mais aussi selon des facteurs divers comme le prestige. En Géographie et en Histoire par exemple, les noms propres de lieux, de personnalités, constituent nettement des termes essentiels de la discipline dont il s'agit. Tandis qu'en Chimie il faut respecter et pondérer la différence entre *Lavoisier* et le moins connu des *Le Blanc* dans les *Chemical Abstracts*.

Source inépuisable dans la création terminologique, les noms propres sont parfois opposés aux noms communs donnant comme résultat de nombreux exemples d'antonomase. Cette figure rhétorique à laquelle faisait déjà allusion Quintilien dans sa célèbre *Institutio oratore* (Quintiliano 1977), admet aujourd'hui différentes interprétations que ce soit du point de vue grammatical ou rhétorique. Elle se présente dans ce domaine spécialisé sous trois formes possibles:

1. substitution à un nom commun un nom propre d'individu célèbre par tel ou tel trait;
2. substitution à un nom propre un nom commun ou un groupe de mots;
3. substitution d'un nom propre par un autre ou parfois un groupe de mots contenant un nom propre (un personnage ou une ville).

Dans la première forme les personnages littéraires, mythologiques, scientifiques ou historiques connus fournissent l'élément de comparaison. Il arrive parfois que le nom devient si commun qu'il prend une minuscule: un *euclide*, un *pitagore* pour indiquer que la personne ainsi qualifiée est un/e grand/e géomètre ou un/e grand/e mathématicien/ne, respectivement.

La seconde modalité d'antonomase est fréquemment employée dans la langue technoscientifique pour éviter la répétition. Lorsque cette figure rhétorique est représentée par un groupe de mots, elle peut s'apparenter à la périphrase. Néanmoins il faut considérer que le point de départ étant un nom propre, le terme antonomase demeure plus correct.

En référence à la troisième modalité d'antonomase ci-dessus énoncée il faudrait ajouter les cas où à un nom propre de ville en est substitué un autre, considéré peut-être comme plus évocateur. En Géographie, par exemple on peut distinguer:

- des périphrases désignant des pays, des villes: le *Grand-Duché* ou le *Petit Grand-Duché* (Luxembourg), le *Rocher* (Monaco), le *pays du Soleil Levant* (Japon), la *Botte* (Italie), l'*Hexagone* (France), de l'*Empire du Milieu* (Chine), du *Royaume des hachémites* (Jordanie), la *Venise du Nord* (Amsterdam ou Bruges), les *Pays-Bas* dont la Hollande désigne une région...
- des continents: Le *Vieux Continent* (Europe), Le *Nouveau Monde* (Amériques), l'*Orient* (Asie)...
- des anciens pays: la *Monarchie danubienne* (Autriche-Hongrie 1867-1918)...
- des provinces, des États américains ou autres: la *Nouvelle-Cythère* (Tahiti), la *Crimée française* selon Virgile Barel (la Côte d'Azur), la *Belle Province* (Québec)...

D'après certains théoriciens la seule vraie antonomase, l'antonomase du nom propre, doit être interprétée selon le cas en tant que synecdoque dans la mesure où l'individu portant le nom propre fait partie de l'ensemble évoqué (*un Einstein*; Einstein fait partie des chercheurs); en tant que métonymie (tel homme appartient au groupe de chercheurs dont Einstein est un symbole) ou comme métaphore (tel spécialiste peut être comparé à Einstein dans des phrases telles que *l'Einstein de la Bourse de Paris*). Dans tous ces exemples il faudrait parler d'emplois inférentiels du

nom propre car ils réfèrent indirectement à des entités associées à leur porteur, ce qui suppose que le nom propre est lesté de connaissances encyclopédiques. Lorsque la prédication n'est pas congruente avec le référent direct, il y a activation de connaissances extralinguistiques et instanciation d'une entité liée à celui-ci.

Parmi les associations exploitées dans les usages métonymiques des noms propres dans le langage technoscientifique, il faut compter en bonne place :

- 1.- celles qui relient les créateurs à leurs œuvres. Les modalités sont diverses: découvreur – découverte (*rayons roentgen* de Wilhelm Konrad Röntgen ; producteur – produit (*acier Siemens-Martin* de Will. Siemens et Pierre Martin, *jacuzzi* bain équipé d'un dispositif provoquant un remous dans l'eau créé par Candido Jacuzzi, *Peugeot* voiture créée par Armand Peugeot); savant célèbre – unité nommée en son honneur (*pascal* Pa unité de pression de Blaise Pascal, *coulomb* C unité de quantité électrique de Charles Coulomb);
- 2.- celles qui relient le nom propre d'un lieu à un produit dont il est originaire: la région de Pont-l'Évêque entre Caen et Rouen donne le *pont-l'évêque*; la vallée de la grande Emme en Suisse (Emmental), l'*emmental* (fromage); les coteaux de Saint-Émilion, près de Bordeaux, le *saint-émilion* (vin); la Côte du Beaujolais dominant la plaine de la Saône en Bourgogne, le *beaujolais*. Le nom de ce vin, l'un des plus populaires en France, se prête à un jeu de mots facile: *beau-joli*. Le théâtre de Guignol en tire l'adjectif *beaujolais* au sens de beau, merveilleux. Comme le *beaujolais* n'est pas un vin qui se boit vieux, son nom signifiait simplement «un bon vin». On trouve diverses formes argotiques pour dénommer le *beaujolais* : *beaujol*, *beaujolphif*, *beaujolphince*, *beaujoli*, *beaujolo*. San-Antonio parle du «gros pif beaujolioff» de Bérú (San-Antonio 2006: 35).

Dans le domaine de l'élevage on écoute parler de la *Normande* pour faire allusion à la race bovine originaire de la Normandie ou de la *Charolaise*, originaire du Charol(l)ais, région entre Vichy et Mâcon.

Le secteur du vêtement en offre des exemples assez représentatifs: l'*angora* laine ainsi dénommée pour d'Angora, ville de Turquie, Ankara; la *carmagnole*, veste courte et cintrée originaire de la ville de Carmagnola, en Italie, d'où elle passa en Provence, portée par les ouvriers piémontais, nombreux dans la région; ou la *canadienne* veste doublée de peau de mouton, propre à protéger des rigueurs de l'hiver, notamment au Canada d'où elle est originaire;

- 3.- association du nom propre à un procès (tel qu'on constate à la lecture des brochures publicitaires): *Braun devient pour moi une grande aide*;
- 4.- transfert qui relie les humains à leur reproduction et, bien sûr, à leur nom: *Alessi est au Centre Pompidou*;

- 5.- finalement, les emplois en mention comme *Gillette a sept lettres, c'est parfait pour un nom de marque* qui pourraient être envisagés comme des cas particuliers de transfert de sens dans la mesure où les signes linguistiques n'ont pas pour fonction première de renvoyer à eux-mêmes.

Tous ces exemples mettent en évidence comment la motivation métonymique représente l'aspect sémantique de la formation lexicale par l'ellipse: le fromage de Pont-l'Évêque, le vin de Saint-Émilien, la voiture de la marque *Peugeot*, l'unité nommée en l'honneur de Pascal... On sait que l'ellipse supprime plus souvent le régissant, plus général et plus facile à deviner que le modificateur. Pour G. Nunberg (G. Nunberg 1990) l'observation de ces usages métonymiques du nom propre montre qu'ils exploitent un nombre relativement limité de relations: le transfert du référent direct au référent indirect ou la fonction pragmatique permettant de passer du référent source ou déclencheur désigné par le nom propre au référent cible (G. Fauconnier 1994). Ces relations, tel qu'on vient de constater, ne sont pas complètement imprédictibles, au moins dans les grandes lignes, car dans la plupart des cas (un *watt*, un *diesel*, un *ampère*...) le nom propre utilisé est, comme on a déjà indiqué, celui d'une personne réelle (noms de savants, inventeurs...) ou imaginaire. En lexicalisant le nom propre on a la sensation d'envisager un nom commun proprement dit. On parle alors d'éponymes terminologiques ou de termes-éponymes qui offrent deux cas de figure différents: lorsque le lien avec le nom propre originel est conscient la majuscule est conservée mais dès lors que ce lien n'est plus conscient, le nom propre devient autonome est on l'écrit sans majuscule. C'est ainsi qu'on emploie le mot *poubelle* pour désigner «le récipient, de moindre contenance, destiné à recevoir des déchets domestiques» (*Le Petit Robert 2006: 2027*) du nom du préfet de police de Paris, M. Eugène Poubelle qui y généralisa l'usage de cet objet à des fins de salubrité publique en 1884; de façon similaire certains mots contenant le mot *saint* ont perdu la majuscule en se lexicalisant: un *saint-bernard* (chien), un *saint-émilion* (vin), le *saint-honoré* (gâteau), le *saint-nectaire* (fromage)... ce qui prouve une fois encore la fréquente lexicalisation des patronymes au sein du lexique technoscientifique.

Le nom propre sert parfois de base pour la dérivation; les termes ainsi créés sont bien représentés dans la terminologie technoscientifique: *pasteuriser*, *la goethite*, *la bakélite*, *la bauxite*, *ondes hertziennes*, et même *énergie éolienne*... Ils ont parfois des histoires sous-jacentes qu'on ne peut pas négliger. Notons celle du terme *bakélite*, nom féminin, issu du nom propre Baekeland (chimiste belge) qui désigne la matière synthétique, similaire au plastique, que l'on utilise dans la fabrication de divers objets. En 1884 Léo Hendrik Baekeland avait inventé le papier *Velox* qui permettait de développer plus facilement les photographies. Cette invention révolutionnaire inquiéta les industriels du secteur. En 1899, la société Eastman-Kodak la lui racheta et Baekeland eut la possibilité de construire son propre

laboratoire. Plus tard il fit breveter sa découverte sous le nom de *bakélite*. En 1910, le *Larousse* mensuel illustré mentionna pour la première fois ce terme en français et dès les années 1920 l'industrie des isolants électriques profita de cette découverte pour la fabrication des téléphones et de nombreux appareils électroménagers. Deux dérivés encore ont été créés à partir de ce terme: le verbe *bakéliser* et l'adjectif *bakélisé*.

De son côté le nom masculin *algorithme* du latin médiéval *algorithmus*, lui-même issu du nom propre d'un mathématicien persan Abdallah Muhammad ibn Musa, dit Al-Khawarizmi (780-850), désigne une suite séquentielle de règles que l'on applique à des données. Il est apparu dans notre vocabulaire au XIIIe siècle sous la forme *augorisme* puis *algorisme* pour désigner le système numérique décimal emprunté aux Arabes. Sa graphie et son sens modernes datent de 1845. Ses dérivés sont les substantifs *algorithmie* et *algorithmiste*, et l'adjectif *algorithmique*.

L'unité lexicale *énergie éolienne* (du nom propre Éole) sert également à illustrer cette idée. Gardien des vents dans les îles proches de la Sicile qui portent son nom (en grec «variable, rapide»), le dieu Éole ne pouvait lâcher ses prisonniers que sur ordre du puissant roi de l'Olympe auquel il désobéit en plusieurs occasions. Dans *L'Odyssée* d'Homère, Éole remit à Ulysse une outre pleine des vents contraires à la navigation qu'il ne fallait laisser échapper sous aucun prétexte. Pendant le sommeil d'Ulysse, ses compagnons ouvrirent l'outre pour savoir ce qu'elle contenait. Les vents échappèrent et déclenchèrent de redoutables tempêtes qui jetèrent les hommes chez les Lestrygons où plusieurs d'entre eux furent dévorés. L'entrée de ce terme dans notre vocabulaire s'est faite en deux temps, grâce à deux inventions fort différentes qui ont pour point commun l'utilisation du vent. La première, attribuée au jésuite allemand Athanase Kircher (1615), fut celle d'un instrument de musique (*harpe éolienne*) fait de cordes tendues sur une table que le vent fait vibrer. *Éolien* était alors synonyme de «doux, harmonieux» par référence au son produit par l'instrument. Son sens change au XIXe siècle avec l'invention par Ernest-Sylvain Bollé d'un moteur à vent dont le brevet fut déposé une première fois en 1868 sous le nom de *machine éolienne hydraulique*, puis en 1885 sous l'appellation *éolienne*, plus communément nommée à l'époque *éolienne Bolée*. Parallèlement, le syntagme *formations éoliennes*, attesté en 1878 dans le supplément du *Larousse* du XIXe siècle, sortit officiellement l'adjectif de la sphère musicale pour le faire entrer dans le vocabulaire de la Géologie.

Sous des formes diverses les noms propres sont toujours présents dans le langage technoscientifique. Leur emploi dans une fonction descriptive est caractéristique des langues techniques depuis la fin du XVIIe siècle. Si la construction prépositionnelle est classique pour les dénominations scientifiques: *thermomètre de Réaumur*, *balance de Roberval*... la construction directe à partir de noms de personnes, inventeurs ou parrains est apparue avec l'industrialisation: *procédé Solvay*, *fonte*

Martin, pétrole Hahn, poêle Godin, wagon Decauville; plus récente est la construction directe à partir de noms de marques ou d'entités *compteur Jaeger, carburateur Zénith, freins Lockheed*. L'innovation permanente et les lois du marché remodelent notre langage. Sous l'influence des techniques du marketing et de la publicité, la construction directe par une désignation objet-nom propre (de l'huile *Lesieur*, une barre *Mars*, du concentré *Nestlé*, une soupe *Maggi*) s'étend au nom propre seul: un *Barbour*, une *Lacoste*. Puis, dans un champ lexical correspondant au contexte de son utilisation le nom propre finit par se désigner par sa marque-produit: *un Ricard sinon rien*, dit le slogan, un *Schweeppe's*, un *Coca* ... et dans la rue, les automobiles sont désignées directement par les noms des constructeurs: une *Citroën*, une *Ferrari*, une *Ford*, une *Porche*... Ces marques patronymiques apparues, pour la plupart, au cours de la deuxième révolution industrielle avant l'émergence du marketing en tant que science (au début des années 1900), constituent un cas particulier d'antonomase et une source inépuisable d'enrichissement de la terminologie technoscientifique. Parce que l'homme pré-existe à la marque, la foi entrepreneuriale commande au fondateur de signer ses réalisations de son nom. La signature a pour effet d'engendrer une identification entre la marque et le fondateur ainsi que d'établir une confiance implicite avec le consommateur (Kapferer 2000). Cette dimension rend le dirigeant éponyme inévitablement prisonnier de son succès: il ne peut décevoir ni le marché, ni lui-même. Avec le temps, le nom patronymique, au début naturel et sans intérêt marketing particulier, devient une valeur ajoutée pour la marque. Des campagnes publicitaires mettent en scène le fondateur, comme Charles *Gervais* et Rodolphe *Lindt*. Parfois, les packagings des produits telles que les tablettes de chocolat *Poulain* 1848 ou les étiquettes des champagnes *Mercier* rappellent l'histoire qui prouve l'existence du fondateur. Le contre-exemple est celui de *Pétrole Hahn* dans lequel on ne sait plus si l'histoire fondatrice est mythe ou réalité.

Les raisons qui motivent la création de marques patronymiques sont différentes: altruistes, confort, hasard, déterminisme, reconnaissance... Prenons comme exemple celui de Yves Rocher. Passionné dès son enfance par les vertus curatives des plantes et des fleurs, il se voit confier le secret d'une pommade traitant les varices par une guérisseuse. Il improvise un laboratoire dans le grenier familial. C'est l'esprit d'entreprise qui va impulser Yves Rocher dans sa création (1959).

Du point de vue linguistique les ressources employées sont diverses: noms de marque d'inspiration mythologique: *Ajax* (héros de la guerre de Troie), *Ariel* (nom symbolique de Jérusalem); prénoms des enfants: *André, Danone, Mercedes, Cyrillus*; acronymes: *Banque Arjil* contraction des prénoms d'Arnaud et de Jean-Luc Lagardère; diminutifs: *Suze* de Suzanne Jaspard, belle sœur de Fernand Moureaux, co-fondateur de l'apéritif en 1896 avec Henri Porte; surnoms: *Pechiney, Pininfarina*; toponymes et patronymes associés: *Dupont d'Isigny*; acronymes et sigles: *filatures DMC* (Dollfus-Mieg et Cie dès 1840), *FACEL* (Forges et Ateliers de Construction d'Eure et Loire); acronymes issus de patronymes: *IKEA* (entreprise danoise qui doit

son nom a I de Ingvar, K pour Kamprad, E pour la ville de Elmtaryd et A pour la paroisse d'Agunnaryd); contractions: *Adidas* (Adi surnom de Adolf Dassler) *Toblerone* (contraction du nom de l'inventeur Jean Tobler et du nougat italien, *torrone*) réductions: *Furla*, *Gana*, *Poma*, *Woz*; fusions, acquisitions: *Roche Bobois*, *Unilever*; matronymes: *Nylon* (de Nancy, Yvonne, Louella, Olivia et Nina, initiales du prénom des quatre femmes des chimistes qui ont créé cette fibre textile), *Buitoni*, *Marie Brizard*, *Veuve Cliquot*...; anagrammes: *Norev* du patronyme d'Émile Véron, le fondateur; aptonymes: Alain Robinet, plombier à Saint-Maur...

Ces exemples montrent comment beaucoup d'hommes ont laissé leur nom aux attitudes, initiatives, inventions ou produits qui étaient les leurs et que l'usage a retenus. Les lois du langage répondent de manière pragmatique aux noms qui s'imposent. Comme l'entreprise, la langue s'adapte à l'exigence de son marché, en l'occurrence les locuteurs. Par ellipse, substitution ou le plus souvent recherche d'économie et d'efficacité dans l'expression on adopte des mots qui sont le reflet d'un dynamisme humain qui enrichit irréversiblement le lexique: certaines attitudes comme *boycott* (l'Irlandais mis en quarantaine), *cardigan* (qui coupa son pull), *lavallière* (qui faisait son nœud), *silhouette* (le «croqueur» de portraits); des initiatives telles que *guillotiner*, *pinard*, *poubelle*, *vespasien(ne)*; des procédés: *appert-isation*, *chaptal-isation*, *galvani-isation*, *pasteur-isation*; des inventions et des produits: *ampère*, *bissel*, *jacquard*, *jaccuzzi*, *micheline*, *montgolfière*...

En ce qui concerne l'origine attestée de noms propres devenus marques déposées, elle est assez diverse: indo-européenne: *Ricard*, le roi; noms chrétiens: *Danon* diminutif de Daniel, dérivé de Jourdain; *Andriveau* dérivé du prénom André, viril; *Mariott* dérivé de Marie; *Masson*, *Massin* dérivés de Thomas; noms hébreux: *Michelin* de Michel, adaptation de Mikael; *Nathan* le don; origine germanique: *Berthillon* dérivé de l'allemand Berht, brillant; *Heinz* forme allemande de Henry; *Gillette* prénom féminin d'origine germanique dérivé de Gisla ou de Gille; noms individuels du Moyen-Âge: *Levassor* le vassal; *Leclerc* à valeur appellative qui a dû désigner les clercs jouissant du privilège de clergé; sobriquets: *Appert* pour l'esprit ouvert, intelligent; *Cassegrain* pour meunier; *Cointreau* pour joli, élégant (de cointe: vaniteux, rusé au XIII-XIVe siècle); noms communs à valeur topographique: *Ducros*, fixé dans le creux; *Lacoste*, fixé au coteau ou à la colline, dans le midi; *Bose* du méridional Bois; noms de végétaux: *Delahaye* de la haie; *Dormeuil*, de l'orme planté devant la maison; *Pasquier* de pâturage; noms d'animaux: *Belin*, surnom de bœuf; *Loiseau* métaphore analogue à linotte, sans cervelle; *Poulain* devenu chocolat; noms de métiers: *Cartier* est le conducteur de char en Normandie et Picardie, c'est-à-dire charretier; *Courvoisier* est dans l'Est un cordonnier; *Faber* vient du latin *faber* forgeron, *Teisseire*, le tisserand; particularités vestimentaires et objets divers: *Bottin* diminutif de botte; *Chapron* surnom de chapeau; *Courrège(s)* pour un champ long et étroit; situation de la maison: *Bordas*, de la ferme; *Dupont* et *DuPont* habitant à côté d'un pont...

Isolé de tout contexte, l'énoncé de chaque entreprise fait apparaître en une fraction de seconde une image, une identité et des valeurs. Un nom dont on sait qu'il est celui d'une personne ou d'une famille faisant référence dans son activité, inspire le respect. Derrière le nom, c'est l'engagement et l'autorité de son porteur qui s'affichent à travers les actes que juge son environnement.

L'analyse que nous venons de faire des noms propres au sein du lexique des textes technoscientifiques et des unités lexicales apparentées telles que les éponymes, les aptonymes, les noms de marque... montre une unanimité presque complète dans la façon dont les différents pays honorent les grands savants, les chercheurs... quelle que soit leur nationalité; constatation qui sert à réaffirmer le caractère international de la science.

D'un point de vue linguistique on a montré l'importance des figures rhétoriques telles que l'antonomase, la métonymie, la métaphore, la synecdoque... dans la formation terminologique du langage technoscientifique. Nous sommes donc porté à croire que l'exploration des noms propres à travers le prisme de diverses catégories de la rhétorique est prometteuse.

À différence des auteurs qui refusent l'existence d'un style scientifique, nous insistons sur la présence d'un style scientifique à part entière similaire au style littéraire.

Références bibliographiques

- BRÉAL, M. (1897, 1924). *Essai de sémantique (Science des significations)*, Paris, Hachette.
- BRUNOT, F. (1964). *Précis de Grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.
- CELLARD, J. et SABATIER, R. (1983) *Trésors des noms de familles*, Paris, Belin, collection «le français retrouvé», n° 8.
- DAMOURETTE, J. et PINCHON, É. (1962). *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française (1911-1946)*, Paris, Vrin, collection «Varia».
- DAUZAT, A. (1995). *Noms de famille en France: traité d'anthroponymie française*, Paris, Larousse.
- FAUCONNIER, G. (1984). *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- KAPFERER, J.- N. (2000). *Remarques, les marques à l'épreuve de la pratique*, Paris, Éditions d'Organisation.
- NUNBERG, G. (1990). *The linguistics of punctuation*, London, Center for the Study of Language and Information.
- Le Petit Robert* (2006). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, rédaction dirigée par A. Rey et J. Rey-Debove. Paris: Le Robert, nouvelle édition.
- PICOCHÉ, J. (1997). *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Le Robert.
- QUINTILIANO, M.- F. (1977). *L'Institution Oratoire*. Paris, Les Belles Lettres.
- SAN-ANTONIO (2006). *Mets ton doigt où j'ai mon doigt*. Paris, Fleuve Noir, collection «San Antonio».
- TRNKA, J. (1963). "Problem vlastnich jmen [Le problème des noms propres]" in *Philologica Pragensia*, vol. 6, pp. 85-89.

<http://www.amazon.fr/Guide-Bleu-France-collectif/dp>

<http://www.anrtheses.com.fr> (catalogues de l'ANRT)

<http://www.um.es/biblio/Bases/chemical.htm>

<http://jeantosti.com/noms/a.htm>

<http://www.dicoland.com/fr/etymologie/dictionnaire-etymologie>

<http://www.lexilogos.com/etymologie.htm>

